

Annexe D : Cadre de résultats du Fonds commun du Mouvement SUN

Les demandeurs sont invités à sélectionner un thème de financement, puis à appliquer les produits et les activités de leur choix dans le plan de leur proposition de budget. Les demandeurs peuvent également créer leurs activités, sous réserve qu'elles soient liées au(x) résultat(s) sélectionné(s).

	Hiérarchie des objectifs Stratégie d'intervention	Indicateurs clés	Sources de données Moyens de contrôle	
	Impact (objectif global)			
	L'objectif global de cette intervention est de contribuer au « renforcement de la participation des parties prenantes non étatiques présentes dans les pays et des partenaires sur des plateformes multi-acteurs nationales pour mettre en œuvre les plans de renforcement de la nutrition »			
	Résultats	Indicateurs de résultats	Sources et moyens de contrôle	Hypothèses et risques relatifs aux résultats
Planification SMART et législation	<p>Résultat 1 (planification SMART) : À la fin de la période de subvention, les pays SUN bénéficiaires disposent de plans de nutrition SMART chiffrés, multi-acteurs et multisectoriels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % des plans de nutrition nationaux qui présentent clairement l'inclusivité des contributions des Alliances de la société civile, y compris une focalisation particulière sur l'équité et les droits de l'homme. • % des plans de nutrition nationaux qui présentent clairement l'inclusivité des contributions des Alliances de la société civile concernant les inégalités entre les sexes et l'autonomisation des femmes. • % des plans de nutrition nationaux dont les priorités, les buts, les objectifs, les interventions et les programmes qui s'appuient sur une analyse solide de la situation et sont clairs et pertinents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plans nationaux approuvés (documents). • Contributions des Alliances de la société civile à l'examen de la qualité des plans nationaux à l'aide de la liste de contrôle du Mouvement SUN relative aux critères et aux caractéristiques de plans de nutrition nationaux « probants ». • Système « MEAL » (suivi, évaluation, redevabilité, apprentissage) du Mouvement SUN (indicateurs sur la « qualité » des plans nationaux). 	<ul style="list-style-type: none"> • R : Les élections offrent des possibilités de diffusion des messages/campagnes concernant la nutrition, mais elles peuvent également ralentir et détourner l'engagement des parlementaires dans d'autres domaines. • Les gouvernements permettent aux Alliances de la société civile de contribuer activement aux processus décisionnels aux niveaux national et infranational avec une focalisation sur la législation, la planification, la

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Mobilisation de financements</p>	<p>Résultat 2 (obtention de ressources) : À la fin de la période de subvention, les ressources internationales et nationales sont mieux mobilisées pour financer les plans de nutrition nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % des plans de nutrition nationaux chiffrés qui visent à combler les lacunes de financement identifiées dans les travaux des Alliances de la société civile et d'autres parties prenantes. • % des plans de nutrition nationaux chiffrés qui présentent une réduction des lacunes de financement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments factuels sur les lacunes de financement en fonction des dépenses courantes et de l'estimation des coûts. • Éléments factuels sur la hausse des financements supplémentaires. • Système MEAL du Mouvement SUN (indicateurs sur le financement de la nutrition). • Système MEAL des Alliances de la société civile. 	<p>budgétisation, la mise en œuvre et la redevabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • H : Suffisamment de fonds sont disponibles de la part des donateurs pour continuer à soutenir le projet. • R : L'indépendance des OSC n'est pas pleinement reconnue (par exemple, le gouvernement désigne des personnes en dehors de l'Alliance de la société civile
---	---	--	---	--

Promotion de la mise en œuvre	<p>Résultat 3 (mise en œuvre efficace et redevabilité) : À la fin de la période de subvention, l'Alliance de la société civile du pays SUN est en bonne voie pour mettre en œuvre ses engagements en faveur de la nutrition et apporte une évidente contribution à la réduction de la malnutrition aux niveaux infranationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % d'Alliances de la société civile financées dont les résultats augmentent en termes de fonctionnalité • % de parties prenantes dans le pays qui soumettent des rapports sur leurs engagements et % de celles qui progressent comme prévu dans la mise en œuvre. • % de pays où les Alliances de la société civile s'engagent activement à soumettre des rapports d'avancement dans le cadre de la réduction de la malnutrition. • % de pays où les Alliances de la société civile s'engagent activement à soumettre des rapports d'avancement dans le cadre de la lutte contre les inégalités entre les sexes et en faveur de l'autonomisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Référentiel mondial des engagements (par exemple, la nutrition pour la croissance (N4G)/le Rapport mondial sur la nutrition et le Sommet de Milan nouvellement établi). • Rapport annuel d'avancement du Mouvement SUN et Rapport mondial sur la nutrition. • Système MEAL du Mouvement SUN (par exemple, indicateurs sur les engagements, législation, couverture des interventions, indicateurs sur la nutrition). • Index des fonctionnalités du réseau de la société civile • Système MEAL des Alliances de la société civile • Les données de base sur les connaissances, les comportements et les pratiques des Alliances de la société civile concernant les inégalités entre les sexes et l'autonomisation des femmes • 	<p>pour participer aux réunions du Mouvement SUN).</p> <ul style="list-style-type: none"> • R : Les intérêts du secteur privé bloquent/distraient l'attention que les parlementaires accordent à l'élaboration de politiques et au financement de la nutrition. • R : Des situations d'urgence nationale (par exemple, guerre civile, épidémie d'une maladie infectieuse, catastrophe naturelle) remettent en cause les financements et les priorités.
	<p>Produits (par résultat) et coûts</p>	<p>Indicateurs des produits</p>	<p>Sources et moyens de contrôle</p>	<p>Hypothèses et risques relatifs aux produits</p>
	<p>Pour le Résultat 1 (planification SMART) :</p>	<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Sources et moyens de contrôle</p>	<p>Hypothèses et risques relatifs aux résultats</p>
Planification SMART et	<p>Produit 1.1 Les organisations de la société civile (OSC), notamment celles évoluant à un niveau décentralisé, ont la possibilité,</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de tables rondes et de consultations organisées avec les OSC locales marginalisées au niveau infranational. 	<ul style="list-style-type: none"> • Photos, rapports et études de cas provenant des Alliances de la société civile. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les OSC sont disposées à participer à des ateliers et à des événements publics.

<p>grâce aux Alliances de la société civile, de contribuer aux plans et aux processus nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupes de femmes faisant partie des OSC participantes qui ont été soutenues par les Alliances de la société civile. • Nombre d'activités de formation et/ou d'autres activités de renforcement des capacités ciblant les OSC locales marginalisées. • Éléments factuels sur la participation du public aux événements communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de l'égalité des sexes par les Alliances de la société civile visant à déterminer l'impact de leur engagement sur l'équité hommes-femmes. • Soumissions écrites à l'intention des forums politiques nationaux. • Rapports de formation et études de cas sur les approches participatives pour les OSC marginalisées. • Utilisation des médias sociaux tels que Twitter, Facebook, des pétitions en ligne, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : L'Alliance de la société civile couvre un ensemble diversifié d'OSC, tant sur le plan géographique que démographique. • R : Les OSC et les organisations locales ne disposent pas des capacités financières/logistiques pour participer aux processus de planification nationale.
<p>Produit 1.2 Les champions de la nutrition (par exemple, des dirigeants religieux, des célébrités, des représentants de communautés affectées, des organisations de femmes) renforcent le profil de la nutrition et influencent les législations et les politiques, ainsi que la planification et la budgétisation en faveur de la nutrition.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de champions parlementaires et d'éminentes personnes influentes qui abordent la nutrition dans les processus décisionnels clés liés à la législation, la formulation de politiques, la planification et la budgétisation. • Nombre d'audiences et d'engagements parlementaires. • Nombre de contributions aux plateformes/manifestes d'opinion. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments factuels sur l'identification et l'engagement des champions parlementaires et des personnes influentes clés. • Engagements des parlementaires, procès-verbaux des audiences parlementaires, documents, rapports et études de cas provenant des Alliances de la société civile. • Rapports sur les audiences publiques, audiences/assemblées parlementaires, correspondances disponibles, documents d'information, rapports politiques, études de cas. • Publications médiatiques et communiqués de presse. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les parlementaires et les personnes influentes sont disposés à s'engager sérieusement dans le processus. • R : Les champions de la nutrition ne représentent pas la diversité géographique, linguistique, démographique et sociale nécessaire pour assurer un renforcement efficace du profil de la nutrition.

	<p>Produit 1.3 Les décideurs utilisent les résultats des activités de plaidoyer et des analyses menées par les Alliances de la société civile pour orienter la législation, la formulation de politiques, la planification et la budgétisation aux niveaux national et infranational.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des plans nationaux et infranationaux qui incorporent clairement les contributions apportées par les Alliances de la société civile. • Nombre de mesures prises pour renforcer la sensibilisation des femmes et des jeunes au sujet de leurs droits en matière d'alimentation et de nutrition. • Nombre de notes d'information politiques et de soumissions aux forums politiques. • Éléments factuels sur les positions politiques des Alliances de la société civile qui indiquent des changements politiques spécifiques (par exemple, rapports médiatiques, documents d'information, documents d'examen). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et études de cas provenant des Alliances de la société civile. • Rapports médiatiques. • Éléments factuels sur la conduite de campagnes et rapports d'activité. • Éléments factuels sur l'attribution aux changements législatifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les gouvernements autorisent les Alliances de la société civile à apporter une contribution active. • H : Les Alliances de la société civile soumettent des propositions cohérentes pour les plans et les politiques. • R : Les gouvernements peuvent refuser ou exclure les propositions des Alliances de la société civile après l'engagement.
	<p>Pour le Résultat 2 (obtention de ressources) :</p>	<p>Indicateurs de résultats</p>	<p>Sources et moyens de contrôle</p>	<p>Hypothèses et risques relatifs aux résultats</p>
<p>Mobilisation de financements</p>	<p>Produit 2.1 Contribution de la société civile aux affectations et aux dépenses spécifiques et sensibles à la nutrition et mise à disposition de l'analyse de ces dépenses aux niveaux national et infranational, en complément des analyses et des examens budgétaires existants ou parallèlement à ceux-ci.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étendue, qualité et utilisation des données financières provenant des analyses menées par les Alliances de la société civile (sous forme de compléments ou de contributions). 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports financiers et ensembles de données comprenant des liens (ou des informations claires) vers les sources de données financières utilisées. • Documentation de l'analyse du budget, y compris des photos, des documents, des correspondances et des entretiens. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les données sont facilement disponibles et accessibles. • R : L'instabilité en termes de sécurité ou de politique entrave le partage des données financières avec les Alliances de la société civile.
	<p>Résultat 2.2 La société civile soutient les gouvernements et les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montant des fonds supplémentaires (nationaux et internationaux) mobilisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports financiers et ensembles de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Des sources de financement innovantes sont disponibles.

	partenaires locaux dans l'accès à des sources de financement innovantes, dont des fonds internationaux tels que la Facilité de financement mondiale, Power of Nutrition et les engagements financiers d'ONG internationales, etc.	<p>grâce au soutien des Alliances de la société civile.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Estimations des coûts des programmes ou des interventions prioritaires (spécifiques ou sensibles à la nutrition). • Estimations des lacunes de financement en fonction de l'analyse des coûts et des dépenses courantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments d'information soumis aux forums politiques, aux décideurs et aux champions parlementaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • R : Les gouvernements ne sont pas enclins à satisfaire aux critères en matière d'établissement de rapports/d'admissibilité/de transparence pour accéder à ces fonds.
	Pour le Résultat 3 (mise en œuvre et redevabilité) :	Indicateurs de résultats	Sources et moyens de contrôle	Hypothèses et risques relatifs aux résultats
Promotion de la mise en œuvre	Produit 3.1 Les Alliances de la société civile accordent la priorité à l'adhésion des OSC, en leur permettant de contribuer activement aux plateformes de décision et de coordination multisectorielles et multi-acteurs aux niveaux national et infranational.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et qualité des plateformes nationales ou infranationales qui accordent la priorité aux contributions des Alliances de la société civile. • Nombre de campagnes promouvant un changement des comportements organisées dans les communautés marginalisées grâce au soutien des OSC locales. • Nombre de représentants de communautés marginalisées qui ont participé à des campagnes et/ou des événements promouvant un changement des comportements en vue d'influencer les prises de décisions et la coordination. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports et études de cas menés par les Alliances de la société civile, y compris les éléments factuels sur les mécanismes d'inclusion des Alliances de la société civile dans les plateformes de prises de décisions et de coordination. • Éléments factuels sur la mobilisation du public (éléments audio et documents) et attribution aux changements visés (par exemple, sur les plans, les budgets ou les programmes). • Éléments factuels d'une campagne promouvant un changement des comportements et comprenant une attribution aux changements visés (par exemple, sur la participation des citoyens, le droit à l'alimentation, l'équité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, etc.). • Listes désagrégées par âge et par sexe des participants aux événements clés. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les OSC infranationales sont disposées à consacrer une part de leur temps et de leur énergie à de longs processus de formulation de politiques au niveau national. • R : Les gouvernements n'autorisent pas les Alliances de la société civile à organiser des événements publics, de crainte de faire face à des critiques. • R : Les agences de presse publiques et privées ne respectent pas la neutralité des messages des Alliances de la société civile sur la nutrition. • R : Les OSC infranationales considèrent que les activités ne relèvent pas de leur propre responsabilité, mais de celle de l'entité hôte.

<p>Produit 3.2 Les Alliances de la société civile contribuent à la réalisation de progrès à l'échelle nationale et en font état dans le Rapport d'avancement annuel du Mouvement SUN ainsi que dans le cadre d'autres mécanismes nationaux d'établissement de rapports, dont les examens nationaux volontaires pour les Objectifs de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité des contributions dont ont bénéficié les OSC infranationales a exigé que l'Alliance de la société civile oriente les mécanismes nationaux ou mondiaux d'établissement de rapports, par exemple, le Rapport d'avancement annuel du Mouvement SUN et le Rapport mondial sur la nutrition. • Éléments factuels sur l'engagement des Alliances de la société civile et leur coordination avec les mécanismes nationaux d'examen tels que le processus national d'examen des Objectifs de développement durable (ODD). • Éléments factuels sur les rapports soumis par les Alliances de la société civile ou sur leurs contributions aux rapports concernant la situation des inégalités et de la vulnérabilité de la population au niveau national ou infranational. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soumission par les Alliances de la société civile aux mécanismes d'établissement de rapports. • Données désagrégées par âge et par sexe et études de cas menées par les Alliances de la société civile. • Étude annuelle sur les performances du réseau de la société civile (dans le cadre du système MEAL du Mouvement SUN). • Rapport d'avancement annuel du Mouvement SUN, Rapport mondial sur la nutrition et autres documents publiés. 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les rapports sont facilement accessibles pour les groupes d'OSC en termes de langue/de contenu. • H : L'environnement de la sécurité est suffisamment stable pour mener des visites sur le terrain. • R : La collecte de données est moins accessible/fiable dans les communautés isolées et/ou sous-développées. • R : Les OSC infranationales considèrent que les activités ne relèvent pas de leur propre responsabilité, mais de celle de l'entité hôte.
<p>Produit 3.3 Avec le soutien de l'Alliance de la société civile, les OSC infranationales encouragent les autorités locales à honorer leurs engagements en faveur de la nutrition et à en soumettre des rapports.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des données provenant des Alliances de la société civile concernant la redevabilité et les progrès réalisés relativement aux engagements existants. • Éléments factuels sur les rapports d'avancement à l'échelle nationale soumis par les Alliances de la société civile à leurs membres infranationaux en matière d'engagement et de motivation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mécanismes mondiaux de redevabilité (par exemple, le mécanisme d'établissement de rapports du Sommet Nutrition pour la croissance (N4G) ou du Sommet de Milan). • Registre des engagements pris par les Alliances de la société civile (compilé par le réseau de la société civile). • Étude annuelle sur les performances du réseau de la société civile (dans le cadre du système MEAL du Mouvement SUN). 	<ul style="list-style-type: none"> • H : Les OSC infranationales reconnaissent la valeur des efforts visant à renforcer les capacités. • R : La politique nationale limite la durabilité financière des OSC infranationales. • R : Les politiques locales entravent les efforts de plaidoyer de base ou rejettent les manifestes en faveur de la nutrition. • R : Les OSC infranationales sont réticentes à demander des

				comptes aux administrations locales/au gouvernement national.
--	--	--	--	---

Activités (par produit)		Contributions (moyens et ressources)
Pour le Résultat 1 : Planification SMART et législation		Contributions (moyens et ressources)
Produit 1.1	Activité 1.1.1 Organisation de tables rondes et de consultations avec des organisations/associations locales et communautaires en vue d'intégrer leur perspective dans les processus politiques et de planification au niveau national (par exemple, l'élaboration de plans nationaux et d'un cadre des résultats communs).	Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Coûts d'organisation des tables rondes et des consultations (frais de déplacement, indemnités journalières de subsistance, etc.).
Produit 1.2	Activité 1.2.1 Identification des parlementaires et apport d'un soutien pour renforcer la sensibilisation et fournir des stratégies d'amélioration du statut nutritionnel dans leurs circonscriptions.	Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Coûts des réunions et des déplacements.
Produit 1.2	Activité 1.2.2 Fourniture d'éléments factuels et de propositions politiques aux partis politiques afin de promouvoir l'inclusion d'engagements relatifs à la nutrition dans les plateformes/manifestes d'opinions.	Contributions à la génération et l'analyse des éléments factuels. Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Coûts des réunions et des déplacements.
Produit 1.2	Activité 1.2.3 Développement d'une masse nationale de personnes influentes championnes de la nutrition (par exemple, représentation sensible à l'âge et à la dimension du genre par des dirigeants religieux, des célébrités, des représentants de communautés concernées) pour promouvoir la nutrition au plus haut niveau.	Contributions aux formations et au renforcement des capacités, y compris les frais de déplacement. Contributions à la préparation d'éléments de plaidoyer et de communication, aux activités sur les médias sociaux et à la diffusion des résultats.
Produit 1.3	Activité 1.3.1 Conduite de campagnes pour l'introduction d'une nouvelle législation, une révision de la législation obsolète et une adoption de celle qui a été approuvée. <ul style="list-style-type: none"> En particulier, la législation portant sur le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, l'enrichissement des aliments et les politiques en matière de régimes alimentaires sains. 	Contributions à l'élaboration d'une stratégie de campagne. Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Coûts des réunions et des déplacements.
Produit 1.3	Activité 1.3.2 Renforcer la sensibilisation des femmes et des jeunes relativement à leurs droits en matière d'alimentation et de nutrition, et les soutenir dans l'engagement des législateurs locaux et nationaux et des autorités informelles.	Contributions au renforcement des capacités et à la sensibilisation. Contributions à la mobilisation des citoyens. Coûts des réunions et des déplacements.
Pour le Résultat 2 : Mobilisation de financements		Contributions (moyens et ressources)

Produit 2.1	Activité 2.1.1 Analyse du budget et plaidoyer aux niveaux national et/ou infranational pour identifier les dépenses en cours consacrées à la nutrition, les goulets d'étranglement, les lacunes de financement et les sources de financement possibles.	Contributions à l'analyse du budget – collecte, analyse et présentation des données financières, y compris les coûts pour les consultants, les formations, les visites sur le terrain et les réunions.
Produit 2.1	Activité 2.1.2 Collecte de données financières, éléments factuels sur la mise en œuvre et études de cas provenant des interventions de la société civile visant à contribuer aux objectifs politiques en matière de nutrition pour toutes les parties prenantes.	Contributions à la collecte, l'analyse et la présentation des données financières, y compris les coûts pour les consultants, les formations, les visites sur le terrain et les réunions. Évaluation des interventions de la société civile, dont les activités de sensibilisation, leur couverture et leur impact.
Produit 2.2	Activité 2.2.1 Participation aux principaux forums et processus de financement locaux, nationaux, régionaux et internationaux en vue d'encourager la prise d'engagements financiers de la part des gouvernements et d'autres parties prenantes – par exemple, le financement du développement, la Banque africaine de développement et la Banque mondiale.	Contributions aux coûts des déplacements et des réunions. Contributions aux éléments de plaidoyer et de communication.
Produit 2.2	Activité 2.2.2 Génération d'éléments factuels sur l'utilisation de mécanismes de financement innovants et sur leur impact.	Contributions à l'élaboration d'études de cas (consultations, frais de déplacement, ainsi que collecte, analyse et présentation des données).
Produit 2.2	Activité 2.2.3 Collecte et présentation de données et d'études de cas pour identifier, démontrer et chiffrer l'impact élevé des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition.	Contributions à la collecte, l'analyse et la présentation des données, y compris les coûts pour les consultants, les formations, les visites sur le terrain et les réunions.
Pour le Résultat 3 : Promotion de la mise en œuvre		Contributions (moyens et ressources)
Produit 3.1	Activité 3.1.1 Mobilisation du public (par exemple, presse, événements, médias sociaux) pour intensifier l'appel à l'action en faveur de la nutrition.	Contributions à l'organisation d'événements publics (y compris les frais de déplacement), à la préparation d'activités de plaidoyer/de communication et sur les médias sociaux et à la diffusion des résultats.

Produit 3.1	<p>Activité 3.1.2 Élaboration de campagnes de promotion d'un changement des comportements et soutien aux organisations communautaires dans leurs activités de planification et d'exécution au niveau local visant à renforcer la sensibilisation du public sur les problèmes de nutrition.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il pourrait notamment s'agir des droits en matière d'alimentation et de nutrition et des droits des citoyens à participer aux processus politiques, à bénéficier de régimes alimentaires sains et à adopter de bonnes pratiques en matière de soins. 	<p>Contributions à l'élaboration d'une stratégie de campagne de promotion d'un changement des comportements.</p> <p>Contributions aux formations et soutien aux OSC sur le terrain dans l'exécution de la campagne de promotion d'un changement des comportements.</p> <p>Contributions à la mise en œuvre des campagnes de promotion d'un changement des comportements, y compris des activités de suivi et d'évaluation des résultats.</p>
Produit 3.1	<p>Activité 3.1.3 Soutien aux groupes marginalisés et aux communautés mal desservies pour promouvoir un changement, notamment auprès des femmes et des enfants.</p>	<p>Contributions aux formations et aux activités d'appui sur le terrain.</p> <p>Contributions aux frais de déplacement et d'hébergement pour assurer la représentation des communautés marginalisées aux principaux événements.</p>
Produit 3.1	<p>Activité 3.1.4 Formations pour les organisations locales et communautaires et les médias afin de renforcer leurs capacités en matière de mise en œuvre et de partage de leurs expériences dans le domaine de la nutrition.</p>	<p>Contributions aux formations et aux activités d'appui sur le terrain.</p> <p>Contributions aux frais de déplacement et d'hébergement en soutien à leur participation aux principales activités (par exemple, campagne de promotion d'un changement des comportements, forums politiques, etc.).</p>
Produit 3.1	<p>Activité 3.1.5 Encourager les OSC à mener un suivi du respect par le secteur privé des principales politiques et législations relatives à la nutrition et, dans la mesure du possible, travailler en collaboration avec les entreprises locales afin de promouvoir la sécurité nutritionnelle pour tous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il pourrait notamment s'agir de déterminer si les commerces locaux vendent des produits qui ne sont pas des substituts du lait maternel étiquetés de manière appropriée. 	<p>Contributions aux formations et aux activités d'appui sur le terrain en faveur des OSC.</p> <p>Contributions à la génération, l'analyse, la présentation et la diffusion d'éléments factuels.</p> <p>Contributions au suivi et aux consultations (y compris les frais de déplacement).</p>
Produit 3.2	<p>Activité 3.2.1 Identification des lacunes en matière de collecte de données et de plaider sur le renforcement des systèmes de données existants (par exemple, les systèmes de gestion des informations sur la santé - soutien à la collecte régulière de données et à la soumission de commentaires).</p>	<p>Contributions aux analyses des lacunes de données.</p> <p>Contributions aux éléments de plaider et de communication.</p>

Produit 3.2	Activité 3.2.2 Utilisation des connaissances locales dans la collecte de données désagrégées pour combler les lacunes dans ce domaine, notamment parmi les communautés et les groupes de populations vulnérables, isolées et marginalisées telles que les femmes et les jeunes.	Contributions à l'organisation d'audits sociaux et à d'autres approches participatives relatives à la collecte, l'analyse et la présentation des données, y compris les coûts pour les consultants, les formations, les visites sur le terrain et les réunions.
Produit 3.2	Activité 3.2.3 Coordination avec d'autres réseaux infranationaux pour participer aux examens nationaux volontaires, permettant ainsi d'établir des rapports sur l'avancement des ODD.	Contributions à la coordination, y compris des visites conjointes sur le terrain, des réunions, et la collecte d'informations et d'éléments factuels à intégrer dans les processus de rapports sur les ODD.
Produit 3.3	Activité 3.3.1 Utilisation des mécanismes de redevabilité nationaux et mondiaux pour que les gouvernements locaux et nationaux soumettent des rapports à leurs circonscriptions – par exemple, des fiches d'évaluation, le lancement de rapports nationaux sur le Rapport mondial sur la nutrition ou l'Indice de la faim dans le monde et couverture dans les médias.	Contributions à la génération d'éléments factuels sur l'utilisation des mécanismes de redevabilité. Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Contributions à l'organisation de lancements de rapports et couverture dans les médias.
Produit 3.3	Activité 3.3.2 Les organisations de la société civile commencent à mener un suivi des engagements de toutes les parties prenantes en matière de nutrition aux niveaux national et infranational.	Contributions aux formations et au renforcement des capacités des OSC locales. Contributions à la génération d'éléments factuels et à l'établissement de rapports. Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux.
Produit 3.3	Activité 3.3.3 Organisation d'une couverture médiatique pour reconnaître les engagements pris et honorés par les gouvernements et les partenaires. <ul style="list-style-type: none"> • Par exemple, dans le cadre de cérémonies de remise de prix visant à encourager et à reconnaître les autorités locales/régionales qui ont activement promu la nutrition. • Par exemple, élaboration d'éléments médiatiques régionaux éducatifs/de plaidoyer dans le dialecte local. 	Contributions aux activités de plaidoyer et de communication et sur les médias sociaux. Contributions à l'organisation de cérémonies de remise de prises et de couverture dans les médias.
Activités opérationnelles transversales		Contributions (moyens et ressources)
Activité transversale	Conduite de réunions annuelles de planification et d'examen des Alliances de la société civile.	Contributions aux frais des réunions et des déplacements.

Activité transversale	Cartographie des OSC visant à orienter les plans de mise en œuvre et à améliorer la coordination (compétences, actions, etc.).	Contributions à la collecte, l'analyse et la compilation des données dans des ensembles de données régulièrement mis à jour.
Activité transversale	Élaboration et présentation du cadre MEAL des Alliances de la société civile et organisation de formations y associées en vue d'examiner les progrès et les résultats dans les activités de mise en œuvre menées par les Alliances de la société civile ainsi que la contribution de ces dernières au renforcement de la nutrition.	Contributions à l'élaboration du cadre MEAL des Alliances de la société civile. Contributions à la collecte, l'analyse et la présentation des données et à la soumission de commentaires.
Activité transversale	Partage et apprentissage dans l'ensemble des réseaux nationaux et/ou internationaux en vue d'améliorer la planification et la formulation de politiques.	Contributions aux appels lancés dans l'ensemble des pays. Contributions à l'organisation de réunions et de consultations.
Activité transversale	Mener une analyse de l'égalité des sexes pour identifier les lacunes, l'évolution des connaissances, des comportements et des pratiques, et les facteurs qui orientent la mise en œuvre des programmes et les stratégies de plaidoyer.	Contributions à la collecte et l'analyse participatives de données désagrégées.